

## **Données statistiques sur l'alimentation des nouveau-nés à recueillir en néonatalogie dans le cadre de l'IHAB**

### **Les indicateurs pour l'IHAB cherchent à évaluer si les équipes :**

- Encouragent vivement les mères à tirer leur lait pour leur enfant et donnent aux enfants en priorité le lait de leur mère cru (ou pasteurisé s'il y a une contre-indication médicale pour le lait cru) ;
- Valorisent l'utilisation du lait de lactarium pour les nouveau-nés non allaités ;
- Aident les mères et les nouveau-nés à mettre en place un allaitement exclusif à la sortie.

Pour l'analyse des résultats statistiques, il peut être utile de regrouper les enfants en fonction de leur terme gestationnel.

**Le protocole sur l'Alimentation des nouveau-nés en néonatalogie (recommandation 6) confirme ces objectifs de qualité.** Il définit jusqu'à quel âge gestationnel et quel poids les nouveau-nés reçoivent du lait de lactarium (selon qu'ils sont allaités ou non), l'utilisation du lait cru de la mère, les indications de sa congélation et de sa pasteurisation, les indications des compléments pour les nouveau-nés allaités et la manière de les donner, les préparations utilisées selon les besoins des nouveau-nés, les enrichissements avec leurs indications, les conditions d'alimentation des nouveau-nés...

### **Les critères d'inclusion et d'exclusion :**

#### Sont inclus :

- Les nouveau-nés venant du service de maternité du même établissement (quel que soit le moment du transfert) ;
- Et les nouveau-nés venant d'un autre établissement (maternité ou néonatalogie), s'ils arrivent dans les 48h qui suivent la naissance ;
- Et les nouveau-nés en unité mère-enfant, même si la chambre est en maternité.

**Si et seulement si ces nouveau-nés sortent du service vers leur domicile.**

#### Sont exclus :

- Les nouveau-nés venant de leur domicile ;
- Les nouveau-nés nés depuis plus de 48H et venant d'un autre établissement (maternité ou néonatalogie) ;
- Les nouveau-nés nés sous le secret ;
- Les nouveau-nés décédés ;
- Les nouveau-nés retransférés de votre service vers un autre service de votre établissement ou d'un autre établissement (c'est à dire ceux qui ne rentrent pas à domicile)

Des cas particuliers peuvent être inclus dans la mesure où la majorité de la prise en charge relève du service de néonatalogie (par exemple les enfants hospitalisés nés à leur domicile quelques heures auparavant, les enfants transférés très temporairement dans un autre service...).

### **PENDANT LE SEJOUR EN NEONATALOGIE :**

**Le seul indicateur demandé est le tlm** (voir en dernière page le tableau de recueil des données).

Le **tlm** désigne les nouveau-nés qui ont reçu **du lait de leur propre mère** (tétées au sein et/ou lait de leur mère cru et/ou lait de leur mère congelé/décongelé et/ou lait personnalisé du lactarium) **au cours de leur séjour en néonatalogie, quelle que soit l'unité (Réa ou SI ou SC). Il est donc essentiel d'enregistrer les nouveau-nés qui reçoivent du lait de leur mère, et ce tout au long de leur séjour en néonatalogie.**

Le lait de lactarium issu de Don anonyme d'autres mères n'est pas compté dans le tlm.

**Le nombre de nouveau-nés recevant du lait de leur propre mère (donné cru aussi souvent que possible) est un bon indicateur des pratiques de l'équipe favorisant l'allaitement maternel.**

Lorsqu'un nouveau-né allaité est nourri autrement qu'au sein, **le moyen avec lequel il est nourri** (alimentation gastrique, tasse, biberon, seringue, sonde sur le doigt ou sur le sein...) **doit être tracé.**

**Dans le service de néonatalogie de type IIB ou III, il peut être intéressant de relever ponctuellement d'autres indicateurs** (qui ne sont pas sur le tableau de recueil IHAB), par exemple :

Le **tlmc** désignant les nouveau-nés qui ont reçu des tétées et/ou du lait cru de leur mère,

le **tlmn** désignant les nouveau-nés qui ont reçu du lait pasteurisé de leur mère (Don personnalisé),

le **tlp** désignant les nouveau-nés qui ont reçu du lait de lactarium issu de Don anonyme.

## **Le recueil de données AU MOMENT DE LA SORTIE DE NEONATALOGIE :**

**Ces statistiques (ta, te, tp...) sont réalisées sur les données des dernières 24h avant la sortie au domicile.**

**Le recueil permet de calculer les indicateurs suivants :**

Le **ta** désigne tous les nouveau-nés **allaités** à la sortie (depuis plus de 24h). Ils reçoivent le lait de leur mère (lait de leur mère cru et/ou lait de leur mère congelé/décongelé et/ou lait personnalisé du lactarium) quelle que soit la manière dont il est donné (au sein, au biberon ou d'une autre manière).

Le **te** désigne les nouveau-nés **allaités exclusivement** à la sortie (depuis plus de 24h). Ils reçoivent exclusivement le lait de leur mère et rien d'autre (sauf vitamines, sels minéraux et médicaments\*).

*\* Les enrichissements du lait maternel (eoprotine, liquigen...) sont considérés comme des médicaments et non comme des compléments.*

Le **tc** désigne les nouveau-nés **allaités partiellement** à la sortie (depuis plus de 24h). Ils reçoivent le lait de leur mère et une préparation pour nourrissons (ou une préparation adaptée à leurs besoins) et/ou du lait de lactarium issu du Don anonyme d'autres mères.

Le **tb** désigne les nouveau-nés **allaités ou nourris au lait maternel qui reçoivent des biberons**, quel que soit le contenu du biberon.

Le **tp** désigne les nouveau-nés qui ne sont **pas du tout nourris au lait de leur mère au moment de la sortie**. Ils reçoivent une préparation pour nourrissons (ou une préparation adaptée à leurs besoins) et/ou du lait de lactarium issu de Don anonyme d'autres mères.

**t** désigne tous les enfants inclus dans les statistiques IHAB.

**L'enfant, à sa sortie de néonatalogie, est classé dans l'un des 3 groupes suivants :**

allaitement exclusif (**te**), allaitement partiel (**tc**), non-allaitement ou alimentation artificielle (**tp**).

**Le taux d'allaitement maternel en sortie de néonatalogie** est calculé en rapportant le nombre de nouveau-nés allaités à la sortie (ta) au nombre de nouveau-nés inclus (t).

**Le taux d'allaitement maternel exclusif en sortie de néonatalogie** est calculé en rapportant ce nombre de nouveau-nés allaités exclusivement à la sortie (te) au nombre de nouveau-nés inclus (t).

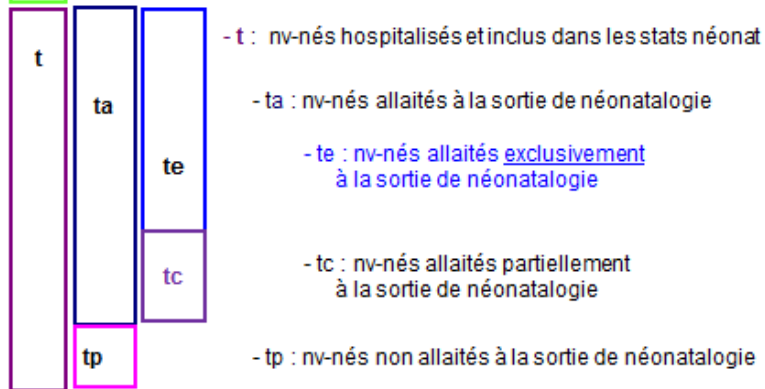
**Le taux d'allaitement maternel partiel (ou complété) en sortie de néonatalogie** est calculé en rapportant le nombre de nouveau-nés allaités partiellement à la sortie (tc) au nombre de nouveau-nés inclus (t).

**Le nombre de nouveau-nés allaités exclusivement à la sortie de néonatalogie est un bon indicateur des pratiques de l'équipe soutenant la mise en place de l'allaitement maternel.**

exc  
lus

nv-nés hospitalisés et exclus

## Classification à la sortie



## Extrait de la Fiche de renseignements sur l'établissement

**Données sur l'alimentation des nouveau-nés (services de néonatalogie) :**

[Voir Statistiques IHAB néonatalogie] sur [Outils pour implanter la démarche - IHAB France](#)

*Les données demandées pour les services de maternité n'étant pas adaptées aux services de néonatalogie, nous proposons le recueil de données pendant le séjour et à la sortie du service de néonatalogie.*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours (soit ... mois), combien de :

**t** / \_\_\_ / nouveau-nés admis en néonatalogie, et respectant les critères d'exclusion IHAB (les enfants venant de leur domicile, ou nés depuis plus de 48h et venant d'un autre établissement (mater ou néonat), ou nés sous le secret, ou décédés, ou retransférés de votre service vers un autre service de votre établissement ou d'un autre établissement (c'est à dire ceux qui ne rentrent pas à domicile).

dont **t'** / \_\_\_ /  $\leq 32$  SA et **t''** / \_\_\_ /  $> 32$  SA

Pendant le séjour,

**t<sub>lm</sub>** / \_\_\_ / nouveau-nés ont reçu des tétées au sein et/ou du lait de leur propre mère \* / \_\_\_ / % ( $t_{lm} / t \times 100$ )

Au moment de la sortie de néonatalogie (et depuis plus de 24h),

**ta** / \_\_\_ / nouveau-nés nourris au lait de leur mère (allaitement maternel)\* / \_\_\_ / % ( $ta / t \times 100$ )

dont **te** / \_\_\_ / nouveau-nés en allaitement maternel exclusif\*\* / \_\_\_ / % ( $te / t \times 100$ )

ou **tc** / \_\_\_ / nouveau-nés en allaitement maternel partiel (ou complété) / \_\_\_ / % ( $tc / t \times 100$ )

**tb** / \_\_\_ / nouveau-nés allaités à la sortie qui reçoivent des biberons quel que soit le contenu du biberon (y compris du lait de la mère) / \_\_\_ / % ( $tb / ta \times 100$ )

**tp** / \_\_\_ / nouveau-nés non allaités à la sortie de néonatalogie (recevant une préparation pour nourrissons et/ou du lait de lactarium issu de Don anonyme) / \_\_\_ / % ( $tp / t \times 100$ )

\* Le lait de la mère peut être cru, congelé/décongelé ou pasteurisé (lait de lactarium de Don personnalisé).

\*\* L'enfant reçoit exclusivement le lait de sa mère. Il peut recevoir des vitamines, des minéraux et des médicaments. Les enrichissements du lait maternel (eoprotine, liquigen...) sont considérés comme des médicaments et non comme des compléments.

**Autres données éventuelles :**

D'où viennent ces données sur l'alimentation des nouveau-nés ?

[ ] Revue des dossiers des trois derniers mois

[ ] Recueil systématique dans un registre papier ou informatisé

Décrire les modalités de recueil des données qui vous ont permis de calculer les résultats ci-dessus:

**Taux d'allaitement des années précédentes :**

Années				
% d'allaitement exclusif à la sortie [te/t]				
% d'allaitement à la sortie [ta/t]				
% d'enfants ayant reçu du lait de leur propre mère (au sein ou non) pendant le séjour [t <sub>lm</sub> /t]				

**Annexe** : Sur le site, un tableau Excel permet le calcul automatique des indicateurs demandés en néonatalogie. [Outils pour implanter la démarche - IHAB France](#)

**IHAB NEONATOLOGIE : DONNEES STATISTIQUES SUR L'ALIMENTATION NOUVEAU-NES (version 2018)**

MOIS	T	E	t	t	Pendant le séjour	Au moment de la sortie (depuis plus de 24h)				
	NN admis	Exclus°	Inclus	contrôle t=ta+tp	t <sub>lm</sub> Lait de leur propre mère (au sein ou non)	t <sub>e</sub> AM exclusif	t <sub>c</sub> AM partiel	t <sub>a</sub> =t <sub>e</sub> +t <sub>c</sub> AM sortie	t <sub>b</sub> Biberon pour bébé allaité	t <sub>p</sub> Pas d'AM : AA sortie
janvier										
février										
mars										
avril										
mai										
juin										
juillet										
août										
septembre										
octobre										
novembre										
décembre										
<b>TOTAL/AN</b>										
% / AN										
		E/T x100	contrôle 100%	contrôle 100%	t <sub>lm</sub> /t x100	<b>t<sub>e</sub>/t x100</b>	t <sub>c</sub> /t x100	t <sub>a</sub> /t x100	t <sub>b</sub> /t <sub>a</sub> x100	t <sub>p</sub> /t x100

Pendant le séjour, le t<sub>lm</sub> désigne l'allaitement au sein et/ou au lait de la mère cru, décongelé ou pasteurisé (Don personnalisé).

Le lait de lactarium issu de Don anonyme d'autres mères n'est pas inclus dans le t<sub>lm</sub>.

A la sortie (et depuis plus de 24h), AM (ou t<sub>a</sub>) désigne aussi l'allaitement au sein et/ou au lait de la mère cru, congelé/décongelé ou pasteurisé.

AA désigne l'alimentation artificielle (ou t<sub>p</sub>), sans lait de leur mère : préparation adaptée et/ou lait de lactarium issu de Don anonyme d'autres mères.

- ° les enfants venant de leur domicile, ou nés depuis plus de 48H et venant d'un autre établissement (mater ou néonatal), ou nés sous le secret, ou décédés, ou retransférés de votre service vers un autre service de votre établissement ou d'un autre établissement (c'est à dire ceux qui ne rentrent pas à domicile)